

L'écho de L'égout

N° 3/01 - mai 1978

Vous lisez le premier numéro des " MINI ECHO D' L' EGOUT " , feuillet périodique qui reprendra toutes les informations relatives à la C N P S S , telles que dates de réunions, activités, nouvelles concernant la pollution ou la protection des sites spéléos, etc ...

Vous le recevrez régulièrement en tant que membre de la C N P S S ...
Si vous ne l'êtes pas encore, ... devenez-le !

Bonne lecture .

Cher ami spéléo,

Grâce aux aides nombreuses reçues de la part des clubs spéléos, la C N P S S a pu offrir à ses administrateurs un rapport très positif quant aux actions réalisées en 1977.

Bien que de très importants classements soient maintenant acquis, il en reste encore pas mal d'autres en cours, et une action est menée pour que soient respectées les mesures de classement prises antérieurement.

La C N P S S est maintenant chargée d'établir l'inventaire des pollutions des sites karstiques en Wallonie. Pour être plus efficaces, nous avons ouvert un bureau et engagé un permanent, spéléo bien connu et au courant des problèmes.

Nous devrions encore engager un intérimaire pour l'énorme travail administratif que réclame cet inventaire "Pollukarst".

Nous aimerions beaucoup diffuser plus régulièrement "L'ECHO D'L'EGOUT" avec la publication des actions de dépollution des clubs et les résultats acquis au niveau des pouvoirs publics.

MAIS

... Nous (donc: vous !) avons des problèmes de sous !
Malgré les rares subsides touchés de sources diverses, les frais de fonctionnement restent trop lourds. Malgré le fait que les collaborateurs soient bénévoles, et que les frais de route de ceux qui participent à nos enquêtes ne soient pas remboursés,
Malgré un propriétaire pas trop exigeant quant à la régularité de son loyer

Il faut absolument que vous nous aidiez !
C'est la notion de survie de la C N P S S, dont la nécessité n'est contestée par personne, qui est en jeu. Ce n'est pas important,

C'EST CAPITAL !

Comment ?

(page suivante ---)

Que faire au niveau financier ?

1) devenir membre de la C N P S S à titre personnel et encourager d'autres à suivre le mouvement. Cela implique l'invitation à participer aux réunions de travail et aux responsabilités de la CNPSS, d'être en tout cas mis au courant des projets en cours, de recevoir la feuille de liaison que nous avons prévue pour bientôt.

Le prix d'un mousqueton (100 Fr) vous fait membre à part entière de la commission.

2) appel aux clubs !

La C N P S S propose aux clubs de participer financièrement à son action par une cotisation volontaire de 200 Fr, soit le prix d'une bonne trousse à spits.

3) ACHETER et DIFFUSER l'auto-collant "DEFENDS LES SITES SPELEOS "
25 Fr + frais de port

4) ACHETER et DIFFUSER l'affiche-poster "GROTTES EN PERIL"
30 Fr + frais de port

Que faire d'autre pour participer ?

a) LOUER et EXPOSER notre exposition de 20 panneaux-photos
p.a.f. : 300 Fr par WE ; 500 Fr la semaine

b) LOUER et PRESENTER le film "LA PROTECTION DES GROTTES" de la R T B,
en 16 mm couleur, 18 minutes. p.a.f.: 100 Fr pour 3 jours

c) CORRESPONDRE avec le secrétariat permanent en renseignant toutes les actions de vandalisme, de danger de pollution, de menace dans le futur concernant une région précise.

La C N P S S n'est pas l'affaire de quelques un, c'est
NOTRE PROBLEME A TOUS - NOTRE PATRIMOINE SPELEO EST EN JEU !

Un rappel urgent : le compte n° 068.0439320.34 de la CNPSS - asbl
Heidestraat 12 3281 Averbode

Benoit PETEIN
Secrétaire

Claude DE BROYER
Président